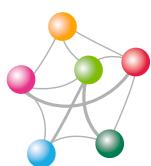


CHARTRE QUALITÉ de la relation entreprise



apprenti'sup

L'apprentissage dans le supérieur public aquitain



apprenti'sup

L'apprentissage dans le **supérieur public** aquitain

L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
PUBLIC AQUITAIN
s'engage pour
l'apprentissage
avec les entreprises



Dans une démarche de partage, et d'amélioration de la qualité de l'apprentissage dans toutes ses dimensions, **formation, métier, sociétale**, cette Charte traduit une **réflexion collective structurante** des établissements de l'enseignement supérieur public en Aquitaine, qui les positionne comme **partenaires opérationnels** des entreprises dans leur **politique de recrutement et de formation**.

En **créant de réelles cohérences** entre les établissements et les entreprises, elle permet que les situations professionnelles et leurs évolutions alimentent véritablement la conception et les organisations pédagogiques au sein des établissements pour **accompagner les besoins actuels en compétences** et **anticiper les besoins à venir**.

Elle structure la **co-responsabilité sociétale** des établissements et des entreprises dans la formation des apprentis autour de six axes d'engagement.

1. ACCOMPAGNEMENT EN AMONT DU CONTRAT

Identification des besoins des entreprises et des candidats apprentis

Dans le souci constant de répondre au plus près aux besoins des territoires, nos établissements s'attachent à vérifier l'adéquation entre :

- le candidat et la formation qu'il envisage,
- le poste proposé et la formation
- le candidat et le poste proposé.

2. SUIVI DES APPRENTIS

Articulation établissement/entreprise pendant la formation

Tout au long de la formation de l'apprenti, la progression pédagogique, l'assiduité du candidat et son évolution dans l'entreprise font l'objet d'un suivi particulier et de rencontres régulières dans le cadre du tutorat entre l'établissement et l'entreprise, qui permettront de construire ensemble les actions adaptées.

3. ADAPTATION RÉGULIÈRE DE L'OFFRE DE FORMATION

... et de son contenu aux besoins des entreprises

Nous nous attachons, en collaboration avec les entreprises, à mettre en adéquation notre offre de formation et la réalité du monde du travail, dans une démarche d'évolution continue et dans la limite du cadre réglementaire de nos formations.

4. QUALITÉ DE LA FORMATION

... et de sa gestion administrative

Pour assurer la satisfaction de l'entreprise et de l'apprenti, nos process administratifs et pédagogiques font l'objet d'ajustements réguliers dans une démarche continue d'amélioration du service rendu.

5. CONTRACTUALISATION BILATÉRALE

Déclinaison opérationnelle de la charte pour les entreprises qui le souhaitent

Chaque entreprise peut bénéficier d'une convention de partenariat avec le CFA, qui, sur la base de la présente charte, répond plus spécifiquement à ses attentes.

6. LA SATISFACTION

... des entreprises partenaires : un souci permanent

Au cœur des dispositifs d'apprentissage, l'entreprise est notre partenaire privilégié, envers lequel nos équipes cultivent une posture de service orientée vers une réactivité optimisée et la personnalisation de la relation.



apprenti'sup

L'apprentissage dans le supérieur public aquitain

Les partenaires



université
de **BORDEAUX**



UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**



Bordeaux **INP**
AQUITAINE



BORDEAUX
SCIENCES
AGRO



B Sciences Po
Bordeaux

Ce projet a bénéficié d'un cofinancement du Fonds social européen et de la Région Nouvelle-Aquitaine



l'Europe
s'engage
en Nouvelle-Aquitaine
Fonds Social Européen



UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Réseau apprentissage de l'enseignement supérieur public aquitain
Charte Qualité de la Relation Entreprise
apprentissage-superieur-aquitaine.fr